

Avis Financier

Modification des caractéristiques des parts C

Les porteurs de parts des Fonds Commun de Placement (FCP) **LCL ACTIONS DIVERSIFICATION (FR0007034327)**, **LCL OBLIGATIONS DIVERSIFICATION (FR0010025049)**, **LCL SELECT OBLIG (FR0013300522)**, **LCL SELECT DYNACTIONS (FR0013300498)**, **LCL SELECT PEA (FR0013300530)** et **LCL SELECT ACTIONS (FR0013300506)**, gérés par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 10 Septembre 2025, les parts C seront renommées parts R. Ces parts seront dorénavant destinées à :

« Tous souscripteurs, plus particulièrement les investisseurs souscrivant directement ou via des intermédiaires fournissant un service de gestion de portefeuille sous mandat et/ou de conseils en investissement financier ne les autorisant pas à conserver des rétrocessions soit contractuellement soit en application de la réglementation MIFID 2 ou d'une réglementation nationale. »

De plus, la commission de souscription directe maximum de ces FCP augmentera et passera à 5%.

A cette même date, les FCP **LCL SELECT DYNACTIONS (FR0013300498)**, **LCL SELECT PEA (FR0013300530)**, **LCL SELECT ACTIONS (FR0013300506)** et **LCL SELECT OBLIG (FR0013300522)**, abandonneront le terme « Select », qui sera remplacé par le terme « Sélection ».

Code ISIN	Nom du FCP	Nouveau nom
FR0013300498	LCL SELECT DYNACTIONS	LCL SELECTION DYNACTIONS
FR0013300530	LCL SELECT PEA	LCL SELECTION PEA
FR0013300506	LCL SELECT ACTIONS	LCL SELECTION ACTIONS
FR0013300522	LCL SELECT OBLIG	LCL SELECTION OBLIG

Ces changements ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les autres caractéristiques des FCP demeureront inchangées.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.